



# Une mission collective qui inspire

Lawrence C. Loh MD MPH CCFP FCFP FRCPC FACPM, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CHEF DE LA DIRECTION

**B**ien des choses inspirantes sont ressorties de mes premières semaines au Collège. Au-delà des diverses initiatives et des dossiers sur lesquels j'ai passé des journées entières à me renseigner, ce qui m'a le plus interpellé est l'engagement collectif indéfectible de notre Conseil, de nos sections, des dirigeants du Collège et du personnel à faire progresser la cause de la médecine de famille et à soutenir nos membres.

Cette détermination manifeste est tout à l'honneur de notre équipe et du leadership de ma prédécesseure, la D<sup>re</sup> Francine Lemire, mais aussi de celle des médecins de famille extraordinaires, en l'occurrence nos membres, qui œuvrent sans relâche pour la santé et le bien-être de toute la population canadienne.

En premier lieu, je constate que la médecine de famille vaut vraiment la peine qu'on se batte pour elle, et c'est à votre Collège de mener ce combat. En tant que nouveau dirigeant du CMFC (autrefois membre régulier), je me suis immédiatement rendu compte que ma compréhension antérieure de ses engagements n'était que la pointe de l'iceberg. Certes, il y aura bien d'autres choses à assimiler, cependant je trouve motivant de découvrir la portée et la richesse des activités entreprises pour enrichir et renforcer le profil de la médecine de famille au Canada.

En deuxième lieu, je note que votre Collège ne se contente pas d'aider ses membres à obtenir et à maintenir leur désignations. À l'instar des banques centrales dont la tâche d'attribuer de la valeur à des bouts de papier colorés a de plus grandes ramifications, les efforts continus du Collège pour définir la valeur des sigles CCMF et FCMF permettent de hausser la barre pour la médecine de famille. Les titres de compétence du CMFC sont des gages de qualité qui jouissent de la plus grande considération auprès des patients et des gouvernements. Le CMFC déploie des efforts constants pour renforcer le travail vital accompli par chacun et chacune de ses membres. Ses actions comprennent la révision des normes de formation et de développement professionnel continu, le soutien à l'enseignement et aux soins par l'entremise de guides de pratique clinique, de programmes de formation continue et d'occasions de réseautage, ou encore la promotion d'une réforme du système et des politiques en soulignant la valeur de la médecine de famille.

Au même titre que la nécessité de soutenir nos membres, le maintien de la confiance des patients, des systèmes de santé et des gouvernements constitue une priorité essentielle. Ceci m'amène à ma dernière observation : ces rapports doivent impérativement être réciproques.

Un collège solide et dynamique dont le rôle est crucial pour faire entendre notre voix collective n'a que la force de ses membres et de ses partenaires. Le proverbe « l'union fait la force » prend là tout son sens.

Cette réflexion est particulièrement importante maintenant que la médecine de famille fait face à quelques-uns des défis les plus pressants de son histoire. L'environnement complexe de la pratique moderne, qui prévalait déjà avant la pandémie, se trouve fortement exacerbé par l'épuisement professionnel, la pénurie de main-d'œuvre et une charge de travail sans précédent. Les conséquences immédiates sont le manque de médecins suppléants, une rémunération qui n'a pas augmenté proportionnellement à celle d'autres spécialités, et l'absence de soutien pour alléger le fardeau administratif. En l'absence de mesures, cette situation ne peut que s'enliser.

Paradoxalement, ces mêmes difficultés nous donnent l'occasion d'agir. Pour faire progresser la cause de la médecine de famille, il nous faut unir nos forces. Je trouve également très encourageant de voir que de nombreux partenaires, y compris d'autres membres du Forum médical canadien, ont aidé à amplifier notre message<sup>1</sup>.

Je sais que de nombreux membres du CMFC sont tout aussi déterminés à faire adopter les solutions évidentes aux problèmes : la révision des structures de rémunération afin de se détacher des modèles de rémunération à l'acte et des soins épisodiques; la promotion de la vision du Centre de médecine de famille pour fournir un soutien multidisciplinaire et administratif, ou encore l'exploitation du nouveau potentiel des soins numériques et virtuels en vue d'améliorer la coordination au sein du système et les options de soins aux patients.

Quelles que soient les solutions proposées, mes premiers jours au Collège m'ont permis de constater que le CMFC, de concert avec ses sections provinciales, continue d'être non seulement la voix et le port d'attache des médecins de famille du Canada, mais aussi le garant des normes élevées qui placent les soins primaires au cœur de notre système de santé.

Je suis conscient qu'il y a beaucoup à apprendre. Aussi, j'entends continuer à faire part de mes observations au cours des prochains mois de façon à illustrer tout ce que le CMFC entreprend pour répondre à vos préoccupations et pour assurer l'avenir de la médecine de famille.

Dans l'intervalle, j'ai compris que l'action collective du Collège et de ses membres, tous unis sous une même bannière, est la clé pour résoudre la crise actuelle. Mettons-nous donc au travail!



*Can Fam Physician* 2022;68:866 (ang), 865 (fr). DOI: 10.46747/cfp.6811865